CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant un avant-projet de décret 'instaurant des amendes administratives pour les infractions routières régionales', introduite le 16 juin 2017 par le Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine de la Région wallonne, après avoir été renvoyée, le 28 juin 2017 sous le n° 135, au rôle d'attente prévu à l'article 84*bis* des lois coordonnées, a été rayée du rôle le 29 janvier 2018, à la suite de la réinscription de l'affaire sous le n° 62.908/4, après l'accomplissement des formalités préalables prescrites.

‡LW-DABSLFFBF-GBHBHUQ‡